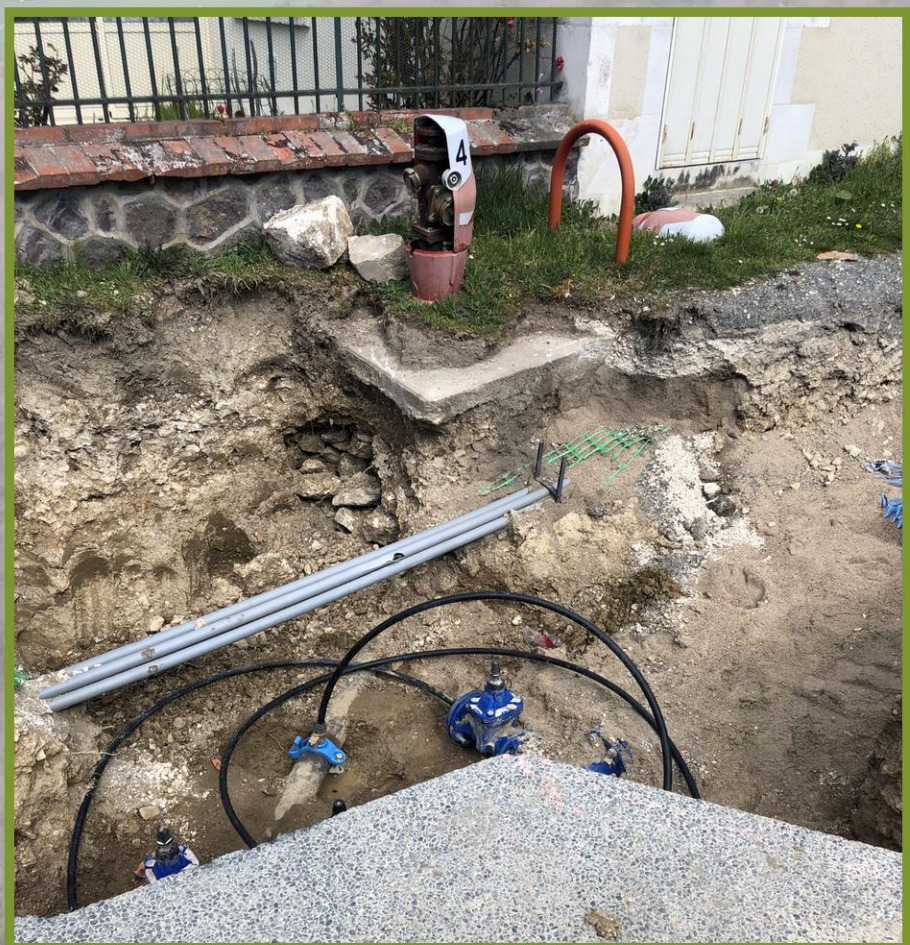


N°14

Juin
2021

L'ÉCHO DE

Veaugues



Le mot du Maire

Chers administrés,

Un début d'année encore particulier vient de s'écouler dans un état de crise sanitaire. Coronavirus était un nom que nous n'utilisions pas. Il est arrivé de façon indésirable et fait partie maintenant du langage populaire. Valgiciennes, Valgiciens, quels que soient les événements heureux ou malheureux que chacun aura vécu, la pandémie de la Covid-19 et ses nombreuses conséquences sociales, économiques et sanitaires resteront les marqueurs pour toute une génération. Fort heureusement, la science apporte une solution dans cette crise sanitaire et nous redonne foi et confiance en l'avenir avec la vaccination. Chacun se positionne sur sa relation au vaccin... N'oublions pas que la vaccination a été l'une des plus grandes avancées du siècle dernier et a permis de sauver des millions de vies dans le monde. Je me réjouis que les professionnels de santé de Veaugues aient pu participer à la vaccination et je les en remercie.



Afin que chacun de nous ne manque de rien, les commerçants du village ont été au cœur du dispositif depuis le début de cette crise et ce, malgré des conditions de travail un peu perturbées en raison des travaux. J'en suis désolé et je les en remercie. Je vous invite à ne pas les oublier.

Ce nouveau numéro de l'Echo de Veaugues vous informe sur l'évolution des travaux en cours dans le village. Il présente également les différentes associations sachant que la vie associative de notre commune a été mise à mal depuis le printemps 2020. Je souhaite que l'on puisse retrouver très vite cette dynamique du bien vivre ensemble au travers de nos différentes associations sportives et culturelles dès cet été.

L'année scolaire s'achève, les enseignants, le personnel des écoles et de la cantine ont su s'adapter aux protocoles sanitaires contraignants et rassurer nos écoliers pendant toute l'année. Souhaitons que la rentrée de septembre reprenne un cours normal notamment sur le plan de la restauration, des activités extra scolaires ...

Croyant en un avenir proche plus radieux, afin de retrouver des instants de convivialité qui nous manquent tant, je reste à votre service et à votre écoute.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Votre Maire,
Jean-Yves PELÉ

Sommaire

Le mot du Maire	2
Vie municipale.....	4
L'école	4
Patrimoine de la commune.....	4
Réseaux et communication	4
Bâtiments communaux	4
Mutuelle communale	5
Ça s'est passé dans notre commune	5
Création de la commission Chemins.....	5
Cérémonies officielles.....	5
À vos agendas !.....	5
Comptes 2020	6
Budget de fonctionnement	6
Budget d'investissement	7
Investissements déjà réalisés en 2021.....	7
L'eau et l'assainissement.....	8
Les travaux du réseau d'eau	8
Le projet de la nouvelle station d'épuration.....	8
Les associations.....	10
Élargissons notre horizon	15
Opération de Revitalisation des Territoires	15
Les déchetteries de Vinon et d'Assigny	15
Plan Local d'Urbanisme intercommunal	16
Revenons à nos racines	18
Adresses utiles.....	19

ERRATUM

Malgré tout le soin apporté à la rédaction de notre bulletin municipal, quelques erreurs se sont glissées dans le numéro précédent de janvier 2021.

Nous présentons donc nos plus humbles excuses à notre conseillère, Christelle DESIEAUX, pour avoir écorché l'orthographe de son nom.

Les adresses utiles, en dernière page, comportaient également quelques fautes, qui ont été corrigées pour ce numéro.

Vie municipale

L'école

Les élèves du R.P.I. poursuivent leurs apprentissages mais ils sont toujours privés d'éventuelles sorties extrascolaires. Les élèves des écoles de Jalognes et Vinon ont pu fréquenter la piscine de Cosne sur Loire pour seulement 2 séances ...



Les élèves de l'école de Veaugues ont réussi à organiser leur traditionnel carnaval sous une forme différente cette année ! Le vendredi 19 février, dernier jour de la période, ils sont tous venus à l'école ... déguisés !

Les princesses avaient revêtu leurs plus beaux atours. Des héros étaient aussi présents pour défendre les écoliers et les maîtresses de toute menace éventuelle... Un lion, deux Mario, des cow-boys et des licornes finissaient de compléter cette troupe ma foi bien joyeuse !

La sortie initialement envisagée en mars sur le site de Natura 2000 a été reportée tout comme le spectacle de Pipeau le Lutin prévu le 6 avril dans le cadre du Projet Label Lecture & Culture. Celui-ci a eu lieu le 27 mai. D'autre part, les élèves, qui s'étaient vus privés de leur voyage de fin d'année l'an passé, ont eu l'occasion d'en profiter le 18 juin dernier. Ils ont assisté à un atelier et un spectacle Jeune Public proposés par le Festival Môm'en Théâtre à la Salle des Fêtes de Soulangis.



Côté Activités sportives, le cycle des 8 séances de familiarisation en milieu aquatique pour les élèves de la Petite Section au Cours Préparatoire a été malheureusement annulé lui aussi !



En ce qui concerne l'organisation du R.P.I., une convention a été votée lors du conseil municipal du 18 janvier dernier afin de prendre en compte les frais générés pour les communes par la nouvelle organisation liées aux mesures sanitaires. De nouveaux règlements pour le restaurant scolaire et pour la garderie périscolaire ont également été votés lors du conseil municipal du 5 mai 2021.

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2021 ont eu lieu le jeudi 20 mai dernier.

Patrimoine de la commune

Réseaux et communication

Le pylône, support d'une antenne acceptant les trois opérateurs téléphoniques Bouygues, Orange et SFR, a été mis en place à l'intersection des routes d'Azy et Jalognes. Il devrait être opérationnel fin juillet 2021.

Comme l'ont annoncé des panneaux publicitaires, la fibre numérique se déploie sur le département du Cher et, en ce moment, dans le Sancerrois. Le projet est porté par Berry Numérique, en partenariat avec la Communauté de Communes et le Conseil Départemental du Cher, et les travaux sont réalisés par l'entreprise AXIONE. Ceux-ci ont commencé à Veaugues en avril dernier. Le plan de déploiement se fera en deux phases, 2021 et 2022-2023, par voies aérienne ou souterraine. Lorsque les zones seront commercialisées (centre bourg et hameaux de la commune), tous les administrés pourront, s'ils le souhaitent, contacter leur opérateur afin de se faire raccorder du boîtier jusqu'à leur prise ADSL.

Bâtiments communaux

Nous vous annoncions dans le numéro précédent que le presbytère était vendu pour 50 000 € net vendeur, mais la vente a été annulée depuis. Néanmoins, un nouvel acheteur s'est présenté et le compromis de vente a été signé le 17 mai pour un montant de 58 000 € net vendeur.

Mutuelle communale

Les consultations pour le choix de la mutuelle communale ont débuté en décembre 2020 et se sont terminées en mai 2021. Une délibération aura lieu lors d'un prochain conseil municipal afin de déterminer l'organisme sélectionné pour que les administrés puissent bénéficier de la mutuelle dès septembre 2021.

Ça s'est passé dans notre commune

Création de la commission Chemins

La commission Chemins a été créée lors du conseil municipal du 18 janvier 2021. Elle est composée de sept conseillers municipaux et du Maire et s'est déjà réunie deux fois.

Elle s'occupe de répertorier les chemins communaux (ruraux) ou d'exploitation et travaille en coordination avec la commission urbanisme. Son rôle est de définir et proposer des choix d'aménagement pour la commune en matière de réfection des voies communales et d'entretien des espaces verts (par les agents techniques mais aussi par les propriétaires des parcelles jouxtant ces chemins). Elle a aussi en charge le fauchage des accotements, talus et fossés, le déneigement, le suivi de plantations sur les parcelles boisées... Enfin, elle constate aussi les dégâts occasionnés par les animaux (terriers de blaireaux, présence de ragondins ...) et tente de trouver des solutions tout en respectant la réglementation.

Cérémonies officielles



Dans le respect des consignes sanitaires (et de la limite de six personnes présentes), la cérémonie du 8 mai s'est déroulée au Monument aux Morts, en comité restreint, avec le Maire, la première adjointe, deux conseillers municipaux, le porte-drapeau et le représentant des pompiers.

Le nombre de personnes étant également limité, la cérémonie du Four à Chaux a aussi eu lieu en petit comité le 22 mai, en présence du Maire, du deuxième adjoint, de trois conseillères municipales et de représentant des anciens combattants de Bourges.

Pour ces occasions, les stèles du Monument aux Morts et du Four à Chaux ont été nettoyées et rinnovées.

À vos agendas !

Mercredi 14 juillet

11 h : Recueillement sur le **monument aux morts**

12 h : **Vin d'honneur** offert par la municipalité

18 h : **Fromagée**

23 h : **Retraite aux flambeaux** en partant de la cour de la Mairie, suivie du **feu d'artifices**

Dimanche 1^{er} août

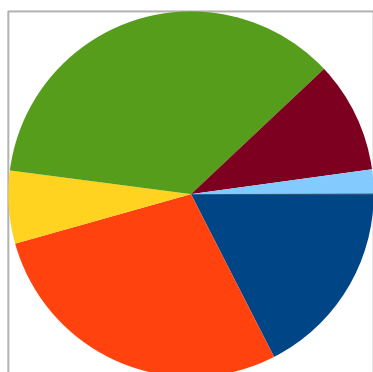
Brocante et marché artisanal organisé par **Festi'Veaugues** près du stade.

Comptes 2020

Budget de fonctionnement

Dépenses

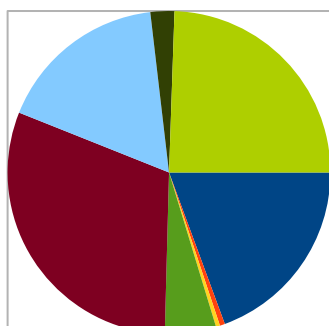
	Total réalisé €	%
Charges à caractère général	118 348,83	17,48
Charges de personnel et frais assimilés	190 519,36	28,15
Atténuations de produits	43 572,00	6,44
Opérations d'ordre de transfert entre sections	243 113,42	35,92
Autres charges de gestion courante	66 629,44	9,84
Charges financières	14 339,22	2,12
Charges exceptionnelles	364,00	0,05
Total	676 886,27	100



- Charges à caractère général
- Charges de personnel et frais assimilés
- Atténuations de produits
- Opérations d'ordre de transfert entre sections
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Charges exceptionnelles

Recettes

	Total réalisé €	%
Résultat de fonctionnement reporté	183 987,26	19,38
Atténuations de charges	4 835,12	0,51
Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 823,00	0,40
Produits des services, du domaine et ventes diverses	48 651,24	5,13
Impôts et taxes	290 677,78	30,62
Dotations, subventions et participations	162 329,73	17,10
Autres produits de gestion courante	22 746,10	2,40
Produits exceptionnels	232 165,87	24,46
Total	949 216,10	100

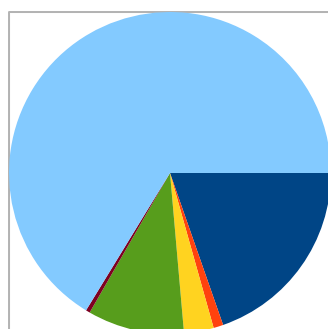


- Résultat de fonctionnement reporté
- Atténuations de charges
- Opérations d'ordre de transfert entre sections
- Produits des services, du domaine et ventes diverses
- Impôts et taxes
- Dotations, subventions et participations
- Autres produits de gestion courante
- Produits exceptionnels

Budget d'investissement

Dépenses

	Total réalisé €	%
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	76 506,53	19,65
Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 823,00	0,98
Opérations patrimoniales	11 600,00	2,98
Emprunts et dettes assimilées	37 798,94	9,71
Subventions d'équipement versées	1 628,06	0,42
Immobilisations corporelles	258 041,26	66,27
Total	389 397,79	100

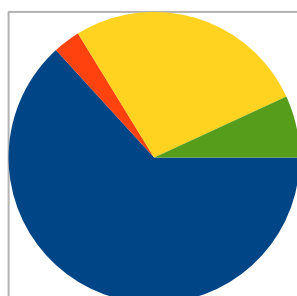


- Solde d'exécution de la section d'investissement reporté
- Opérations d'ordre de transfert entre sections
- Opérations patrimoniales
- Emprunts et dettes assimilées
- Subventions d'équipement versées
- Immobilisations corporelles

En 2020, les investissements réalisés concernent la rénovation de la salle des fêtes (menuiserie, électricité, accessibilité), l'achat d'une remorque pour le véhicule de la commune, des travaux de menuiserie pour l'église et la plantation de cèdres, pour un total de 54 269,32 €.

Recettes

	Total réalisé €	%
Opérations d'ordre de transfert entre sections	243 113,42	63,22
Opérations patrimoniales	11 600,00	3,02
Subventions, fonds divers et réserves	103 423,19	26,89
Subventions d'investissement	26 437,20	6,87
Total	384 573,81	100



- Opérations d'ordre de transfert entre sections
- Opérations patrimoniales
- Subventions, fonds divers et réserves
- Subventions d'investissement

Investissements déjà réalisés en 2021

Le cabinet médical a été équipé d'une pompe à chaleur réversible.

Des bacs à CD et DVD ainsi que des bacs à bandes dessinées ont été achetés pour la bibliothèque.

L'eau et l'assainissement

Les travaux du réseau d'eau

Le projet initialement pensé sous l'ancien mandat a été finalisé pendant le 2^{ème} semestre 2020 avec l'aide de la SAFEGE et des entrepreneurs retenus au moment des appels d'offre du marché (Entreprises ROBINEAU et la SAUR).



La SAFEGE est un bureau d'ingénierie et études techniques dans le domaine de l'environnement et l'aménagement urbain. Cet organisme intervient en matière de conseil, d'études et de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation ou la renaturation de cours d'eau ou de zones humides.

Trois tranches de travail ont été définies.

- **TRANCHE FERME** répartie en 4 secteurs :
 - **Secteur 1** : Route de Crézancy ;
 - **Secteur 2** : Route de Sancerre et passage des canalisations sous la rivière ;
 - Réfection des voiries des secteurs 1 & 2 ;
 - **Secteur 3** : Route de Montigny & Rue du Bois Garceau ;
 - Réfection des voiries du secteur 3 ;
 - **Secteur 4** : Grande rue ;
 - Réfection des voiries du secteur 4.
- **TRANCHE OPTIONNELLE 1**
 - La Providence
 - Rue d'Epignol
- **TRANCHE OPTIONNELLE 2**
 - Rue des Champs noirs

Les travaux ont commencé le lundi 22 février dernier et devraient s'achever fin juillet.

Les deux entreprises retenues travaillent avec efficacité et harmonie mais aussi dans la bienveillance pour le bien-être des administrés afin que ces derniers se rendent à peine compte (😊) de la présence des ouvriers. Certaines parties se sont déroulées sans encombre, d'autres ont dû faire cogiter les chefs de chantier pour que les opérations s'organisent du mieux possible techniquement mais aussi sans surcharge financière démesurée.

Le projet de la nouvelle station d'épuration

Avancée du projet

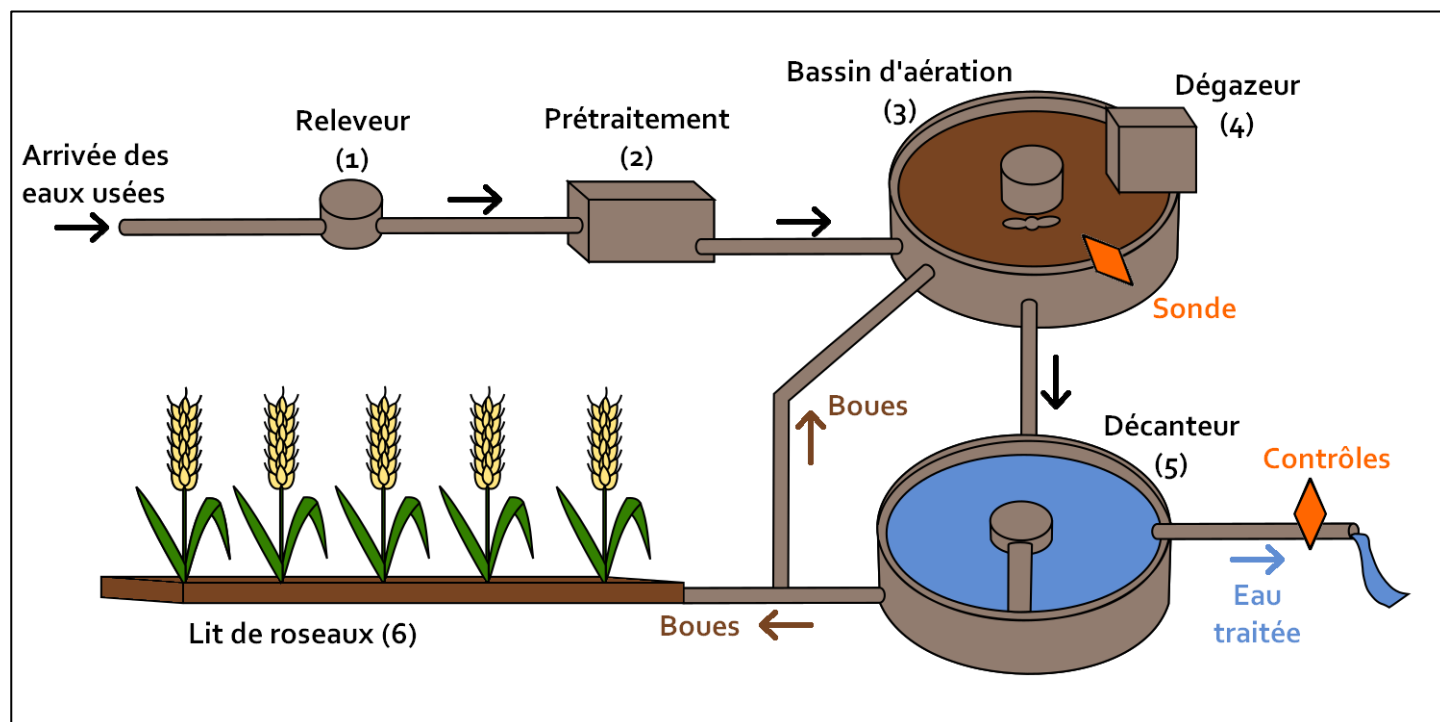
La commune doit se doter d'une nouvelle station d'épuration aux normes et procéder à l'extension du réseau d'assainissement avant 2023. Les demandes de subventions à la DETR pour ces deux projets ont été votées lors du conseil municipal du 18 janvier 2021.

En outre, le 13 février dernier, les conseillers municipaux ont été invités par la SAUR à visiter deux stations d'épuration récentes similaires à celle qui verra le jour sur notre commune :

- La station de Saint-Eloy-de-Gy, mise en service depuis un an, qui traite un volume d'eaux usées plus élevé que celle de Veaugues : environ 200 m³ d'eaux usées par jour, correspondant à 950 équivalent-habitants.
- La station de Sury-en-Vaux, plus ancienne, mais plus petite, correspondant à 750 équivalent-habitants.

Principe de fonctionnement

Comme la station projetée à Veaugues, les stations de ces deux communes fonctionnent sur le même principe, avec une filtration des boues sur lit de roseaux.



Le trajet des eaux usées au sein de la station :

1. **Releveur** : il pompe les eaux usées du réseau souterrain au circuit en surface.
2. **Prétraitement** : il s'agit de filtrer les eaux usées à l'aide d'un tamis rotatif pour récupérer les gros déchets, d'un diamètre de 2 à 6 mm, qui sont éliminés dans des poubelles d'ordures ménagères. Les effluents sont ensuite dégraissés.
3. **Bassin d'aération** : il a pour objectif de favoriser la dégradation des matières organiques par les bactéries aérobies (qui ont besoin d'oxygène). L'aération est assurée par brassage de l'eau à l'aide d'une turbine (ou, dans certains cas, par injection de microbulles d'air, afin de limiter les nuisances sonores) et est surveillée par des sondes qui permettent de l'ajuster. C'est aussi dans ce bassin qu'est réalisée la dégradation du phosphore par ajout de chlorure ferrique.
4. **Dégazeur** : il permet l'élimination des gaz résultant de la dégradation de la matière organique et évite la formation d'écume dans le bassin suivant.
5. **Décanteur** : il permet de séparer les boues qui tombent au fond du bassin, du surnageant, c'est-à-dire l'eau propre qui peut repartir dans le milieu naturel. Une partie des boues est réinjectée à l'aide d'une pompe dans le bassin d'aération (3) afin de renouveler les micro-organismes nécessaires à son fonctionnement, tandis que le surplus sont déposés au niveau des roseaux (6). Là encore, des sondes permettent de contrôler la qualité de l'eau avant que celle-ci ne rejoigne la rivière.
6. **Lit de roseaux** : Les boues « jeunes », donc liquides, provenant du bassin d'aération ne sentent pas mauvais car elles ne sont pas fermentées. Elles sont déposées sous un lit de roseaux dont les racines servent de filtre. Les boues y restent 4 à 5 ans avant d'être épandues, elles ne sont alors pas liquides mais présentent une consistance de fumier.

À chaque étape du traitement des eaux usées, des contrôles sont effectués. La station est suivie automatiquement 24 heures sur 24 et tout défaut déclenche l'intervention d'un technicien. Des contrôles sont également réalisés trois fois par semaine par un technicien. Deux fois par an, des contrôles sont effectués sur 24 heures, et d'autres organismes que la SAUR viennent aussi vérifier le bon fonctionnement du système, comme la Chambre d'Agriculture qui surveille l'épandage.

Les associations

L'amicale des sapeurs pompiers

Président : Benoît PIERRE

✉ cs.veaugues@sdis18.fr



Cette association regroupe des pompiers actifs et retraités. En plus d'être dévoués, ils ont à cœur de rassembler (Journée Nationale, Sainte Barbe, ...), d'exprimer leur solidarité (entraide et Téléthon) transmettre leurs valeurs (JSP, sensibilisation au public). Elle constitue le 1^{er} relais vers l'Union départementale et les collègues des autres centres de secours dans le Cher.

L'Amicale des Sapeurs Pompiers de Veaugues compte exclusivement des volontaires. Elle organise des manifestations afin de récolter des fonds pour leurs divers rassemblements et régler les cotisations annuelles pour les retraites des sapeurs pompiers de la commune. Elle apporte conseils et aide aux sapeurs pompiers. Elle organise des rencontres à l'occasion de l'arbre de Noël pour les enfants et les colis pour les anciens, le repas avec les aînés et la galette des Rois. Elle organise également les réceptions des officiels.

Enfin, l'Amicale des Pompiers constitue le lien avec la population des communes qu'elle défend, notamment avec le passage des pompiers chez les habitants en fin d'année pour le calendrier mais aussi avec la hiérarchie.

A.P.A.H.S.

Association des Parents & Amis des Handicapés du Sancerrois

Présidente : Corinne LELIEVRE

☎ 02 48 79 38 83

✉ lelievrecoro@orange.fr

Cotisation annuelle : 25 €



Siège social :

1 La Croix de Maubois
18300 MENETOU RATEL

Lieu d'Activité :

Tréloup – 18300 VEAUGUES

Cette association a été créée le 04 Novembre 1985 par 4 familles de jeunes enfants porteurs d'un handicap mental. Aujourd'hui, 17 personnes en assurent la gestion et l'administration sous la présidence de Corinne LELIEVRE. L'A.P.A.H.S compte plus de 75 adhérents.

L'A.P.A.H.S. est un lieu d'écoute et d'accueil pour les personnes porteuses d'un handicap et leur famille. Elle défend les intérêts des personnes accueillies à l'ESAT, à la Section d'Activités de Jour de Tréloup et au Foyer d'Hébergement de Veaugues.

L'association est représentée aux :

- Conseils à la Vie Sociale de l'ESAT et du Foyer d'Hébergement
- Conseils d'Administration de l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public du Cher (ADPEP du Cher), gestionnaire des établissements de Veaugues.
- Commissions des Droits à l'Autonomie à la M.D.P.H. (Maison Départementale des Personnes Handicapées).

Club La Belle Vie

Président : Michel LEBACQ

Cotisation annuelle : 16 €

Au 1^{er} septembre 2020, l'association compte 34 adhérents.

Les réunions ont lieu les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis de chaque mois.

Notre Terroir

☎ 06 09 43 04 32

Adhésion libre

L'association compte une dizaine d'adhérents.

Elle organise la partie religieuse de la fête de Saint Vincent Saint Blaise le 1^{er} dimanche de février.

Société de tir du Sancerrois

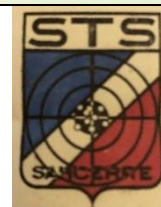
Président : Jean-Didier JALLOT

Responsables de permanence :

☎ 02 48 79 21 13

Tarif Licence Jeune : 60 €

Tarif Licence Adulte : 130 €



*Droit d'entrée exigé pour les adultes : 130 €
Pour la première année, il s'agit d'une double cotisation*

L'acceptation dans l'association STS est subordonnée à un double parrainage. Le demandeur reçoit un formulaire d'adhésion qui est soumis à la Fédération Française de tir qui autorise ou non son acceptation. Les dossiers d'admission sont ensuite examinés par le Comité directeur de la STS qui décide leur validation définitive.

De plus amples renseignements pourront être communiqués aux intéressés qui ne pourront pas se prévaloir de parrainage le samedi matin auprès des responsables de permanence.

Les jours et horaires sont libres mais conseillés dans la pratique individuelle sous réserve de l'utilisation des lieux par le Ministère de l'Intérieur.

L'année sportive 2019 a compté 122 membres licenciés et 9 bienfaiteurs.

Festi'Veaugues

Présidente : Agnès GRIZARD

☎ 06 48 79 38 83

Cotisation annuelle : 1 €



✉ festiveaugues@gmail.com

 Festi Veaugues

L'Association se donne pour mission d'animer le village en proposant diverses manifestations.

Elle propose, depuis 2013, des rendez-vous traditionnels tout au long de l'année avec un spectacle de théâtre, le repas de Saint Vincent/Saint Blaise, la randonnée pédestre, la brocante avec marché artisanal et gourmand.

L'équipe est composée d'une quinzaine de membres actifs.

Les réunions sont l'occasion d'un moment d'échange et de partage le tout dans la bonne humeur.

Le mot de la Présidente : Toutes celles et tous ceux voulant donner la main et s'investir peuvent venir nous rejoindre. C'est très simple, il suffit de me téléphoner, à partir de 19 H et me dire que l'on souhaite faire partie de l'association, sur la base du volontariat. Cette rencontre nous permettra de nous projeter, et peut être d'étoffer le calendrier des manifestations dès que le contexte sanitaire le permettra. On a besoin de bras, de cerveaux et d'enthousiasme !

Gymnastique Volontaire

Présidente :
Nadine CHEYLAN

☎ 02 48 79 07 41

✉ cheylan@gmail.com

Secrétaire :
Nadine GIRAUD

☎ 02 48 69 57 93

✉ clo.giraud.18@gmail.com

Animateur :
René JEANDEAUD

☎ 02 48 30 80 64

✉ jeandaud@aliceadsl.fr

Cotisation annuelle : 80 € au lieu de 90 € à cause du confinement

Les cours de gymnastique volontaire ont lieu le jeudi à la salle des fêtes de Veaugues.

Cette année, en fonction du protocole et des mesures sanitaires, nous proposons 2 séances : une de 17h45 à 18h 45 et l'autre de 18h45 à 19h45.

Les nouveaux adhérents bénéficient de la formule découverte de 2 séances gratuites. La licence fédérale est comprise dans le tarif de la cotisation.

Les cours sont animés par René Jeandaud. Son travail permet à chacun(e) de progresser à son rythme et selon ses possibilités, toujours dans la bonne humeur ...

Cette année, nous comptons pour l'instant 21 adhérents.

Club Spéléo-Archéologie de Veaugues

Président : Patrick DEVALIERE

☎ 06 73 01 44 86

✉ csav.veaugues@gmail.com



📘 <https://www.facebook.com/CSAVeaugues> CSAV – 32 route de Sancerre – 18300 Veaugues

Créé en 1992, le Club Spéléo Archéologie de Veaugues voit le jour, en tant que section de l'Union Multisports de Veaugues. En 1995, le club rejoint la Fédération Française de Spéléologie.

Le club Spéléo Archéologie, agréé au titre des associations sportives, propose un panorama complet de l'activité spéléologique aussi bien sur un plan sportif que scientifique (Découverte de la spéléologie, expédition à l'étranger, études géologiques et hydrologiques, archéologie/ Histoire, relevé topographique, photographie/vidéo et biospéléologie). La principale motivation du Club Spéléo Archéologie de Veaugues reste l'exploration pure, c'est à dire la recherche de nouveaux réseaux, souterrains, grottes et gouffres.

Union syndicale des chasseurs

Président : Thierry MONTAGU

✉ thierry.montagu.veaugues02@reseau.renault.fr

Cotisation annuelle : 160 € pour les habitants de la commune de Veaugues

L'association compte 36 adhérents en septembre 2020.

Les jours de rencontre sont les dimanches de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.



Calendrier :
Du 27/09/2020
au 28/02/2021

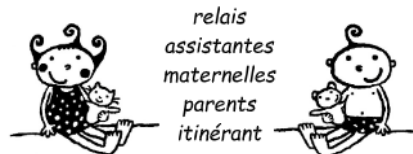
Am Stram Ram

Présidente : Emilie LECARPENTIER

Animatrice : Angéla MORLAT

☎ 06 12 10 90 23

✉ amstramram@gmail.com



Bureau fixe :

Rôle petite enfance du Sancerrois
241 avenue de Verdun – 18300 SANCERRE

L'association AM STRAM RAM propose des **services gratuits** pour les femmes enceintes, les parents, les assistants maternels.

Les animations se déroulent en matinée dans différentes communes du Sancerrois : Sancerre, Feux, Veaugues, Gardefort, Subligny, Jars, St Bouize, Thauvenay, Bué, Sury en Vaux et Sens Beaujeu.

L'enfant entre dans la socialisation par le jeu et l'échange, sous l'œil rassurant de l'adulte accompagnateur. Outre les parents et les assistants maternels, certains enfants viennent partager ce moment convivial avec leurs grand-parent, tante, ami de la famille...

Les plannings des passages du RAM sont disponibles en mairie.

Les permanences administratives ont lieu l'après-midi, renseignant les parents sur les modes de garde du Sancerrois, l'embauche d'une assistante maternelle (déclaration d'embauche, contrat de travail, rupture ...).

L'année 2020 et la pandémie que nous connaissons a perturbé les activités de l'association. Nous avons néanmoins proposé des sorties regroupant les adhérents de l'association en dehors des lieux d'animation habituels (bibliothèque, chèvrie, mardi-gras, vendanges, fête de Noël), rencontres entre assistants maternels à la sortie du confinement, visio conférence avec la PMI en respectant les gestes barrière.



A.P.E. Association des Parents d'Élèves

du R.P.I. Veaugues ~Vinson ~Jalognes ~Gardefort

✉ ape.18300@gmail.com

f Ape P'tits Loups Garous



L'Association des Parents d'Elèves de Veaugues, Jalognes, Vinon et Gardefort, baptisée *APE des P'tits Loups Garous*, compte une dizaine de membres actifs. Six personnes en sont des membres élus et conduisent le groupe, mais chacun est invité à participer car l'APE accueille toutes les bonnes volontés et ne demande qu'à s'agrandir !

Elle participe à enrichir et pimenter la scolarité des élèves grâce à l'argent récolté par le biais de quelques manifestations et événements variés (*exemples* : soirée jeux, marché de Noël, vente de gâteaux, vente de fleurs, tombola, kermesse...).

Les fonds ainsi gagnés permettent de financer des activités et/ou du matériel (en concertation avec les enseignants) pour les enfants des écoles du RPI.

Bibliothèque

☎ 02 48 79 23 29

✉ bibliotheque.veaugues@orange.fr



Ouverture au public :

- Mardi de 16h30 à 18h30
- Vendredi de 10 à 12h

Depuis septembre 2019, la bibliothèque municipale de Veaugues occupe de nouveaux locaux sur le site des Hospices. Deux salles spacieuses et lumineuses sont à la disposition des usagers. Les petits lecteurs disposent d'un coin jeunesse qui leur est dédié.

Elle propose plus de 4 000 documents : romans - policiers - documentaires - BD ... (pour adultes et enfants). En partenariat avec la médiathèque de la lecture publique de Bourges, les 5 bénévoles de la bibliothèque de Veaugues échangent deux fois par an 500 documents et une fois 300 CD et DVD.

250 documents environ (essentiellement des nouveautés) sont achetés grâce au budget de la commune et de la communauté de communes intégrés en début d'année.

Toutes les informations sont à consulter sur le site <http://mediatheques.comcompsv.fr>.

AEDES

Président : Laurent BOURREAU

Directeur des séjours et d'Orphéus :
Rodolphe MOHAMMED

Secrétaire comptable :
Dominique BOURREAU-LEQUIN



☎ 09 82 26 39 77

✉ contact@aedes18.com

Adresse de l'association : 32 rue de la Gare – 18300 VEAUGUES

L'association **AEDES** a été créée en avril 2016 avec pour objet l'organisation de séjours de vacances pour enfants en difficulté. Cette activité a commencé en août 2016 avec 5 jeunes. À la fin 2019, plus d'une centaine de jeunes ont été accompagnés, soit en bord de mer soit à la montagne selon la saison.

Face à ce succès, et après concertation avec les organismes placeurs, il a été décidé de créer un lieu de vie permanent destiné à recevoir des enfants de l'ASE (*Aide sociale à l'enfance*) du département du Cher. Ainsi est né le projet **Orphéus** ; à cet effet un bâtiment a été acquis puis rénové sur la commune de Veaugues, situé au 32 rue de la Gare.

Aujourd'hui l'association **AEDES** poursuit deux activités :

- Les séjours-vacances pour enfants placés ou en difficulté ;
- La gestion et l'exploitation du bâtiment **Orphéus** qui reçoit 7 jeunes, âgés de 9 à 11 ans, avec comme particularité de constituer des fratries, pour un hébergement de longue durée.

L'association compte à ce jour 10 salariés.

Élargissons notre horizon

Opération de Revitalisation des Territoires

VEAUGUES éligible au dispositif DENORMANDIE

Achetez, rénovez, louez et réduisez vos impôts !

Les particuliers encouragés financièrement à investir dans l'achat de bâti, la rénovation et la location de longue durée.

La signature de l'Opération de Revitalisation des Territoires (ORT) en janvier 2020 a rendu la commune de Veaugues éligible au dispositif Denormandie, qui permet à des particuliers d'investir dans du bâti ancien dégradé, de le rénover et de le louer sur longue durée, ce qui permet de bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu calculé sur la totalité de l'opération.

Les Avantages : Réduisez vos impôts !

Dans quelles conditions ?

Pour bénéficier de la réduction d'impôt Denormandie, il faut avoir acheté un bien à rénover à Veaugues avant le 31 décembre 2022, effectué des travaux représentant au moins 25 % du prix du logement acheté, et le mettre en location sur 6, 9 ou 12 ans.

La location ne doit pas dépasser un plafond fixé par l'État pour des ménages modestes.

Le plafond d'investissement éligible est de 300 000 €, pour des biens dont le prix n'excède pas 5500 €/m² de surface habitable.

Quels sont les travaux éligibles à la réduction d'impôt ?

Sont éligibles les travaux d'amélioration de performance énergétique du logement de 20 % au moins (30 % pour les logements individuels). Au moins 2 types de travaux parmi le changement de chaudière, l'isolation des combles, l'isolation des murs, l'isolation des fenêtres, le changement de production d'eau chaude. Et la création de surface habitable nouvelle (balcon, terrasse ou garage).

Les travaux doivent être réalisés par un professionnel certifié reconnu garant pour l'environnement (RGE).

Quel est le montant de la défiscalisation ?

La réduction d'impôt Denormandie est calculée à partir du prix de revient net du logement. Ce prix comprend l'ensemble des sommes débouquées pour acquérir le bien y compris les dépenses de rénovation.

L'avantage fiscal est étalé sur la durée de location. Son montant est calculé, en appliquant au prix net de revient du logement, un pourcentage variant en fonction de la durée de location.

- Pour une location sur 6 ans, la réduction d'impôt sera de 12% du prix du bien.
- Pour une location sur 9 ans, la réduction d'impôt sera de 18% du prix du bien.
- Pour une location sur 12 ans, la réduction d'impôt sera de 21% du prix du bien.

Par exemple : un particulier achète un bien de 150 000 €, auquel s'ajoutent 50 000 € de dépenses de rénovation. Le budget d'acquisition est donc de 200 000 €. Il conclut un bail de 6 ans, l'avantage fiscal s'élèvera à 24 000 € étalé sur la durée de la location soit 4000 € de réduction d'impôt sur le revenu par an.

Les déchetteries de Vinon et d'Assigny

Pour pouvoir désormais accéder aux déchetteries, il faut à présent s'inscrire. L'accès aux déchetteries se fait par contrôle des plaques d'immatriculation des véhicules, dans la limite de 18 passages par an pour les particuliers. Les véhicules non inscrits ne pourront plus accéder aux déchetteries.

L'inscription se fait en priorité par internet, sur le site dédié :

https://www.comcompsv.fr/smictrem_fr.html

Pour les personnes ne disposant pas d'accès internet, le formulaire d'inscription peut être retiré à la mairie. Il convient de le remplir et de joindre les pièces justificatives mentionnées. Le dossier doit ensuite être renvoyé au SMICTREM de Léré-Sancerre-Vailly :

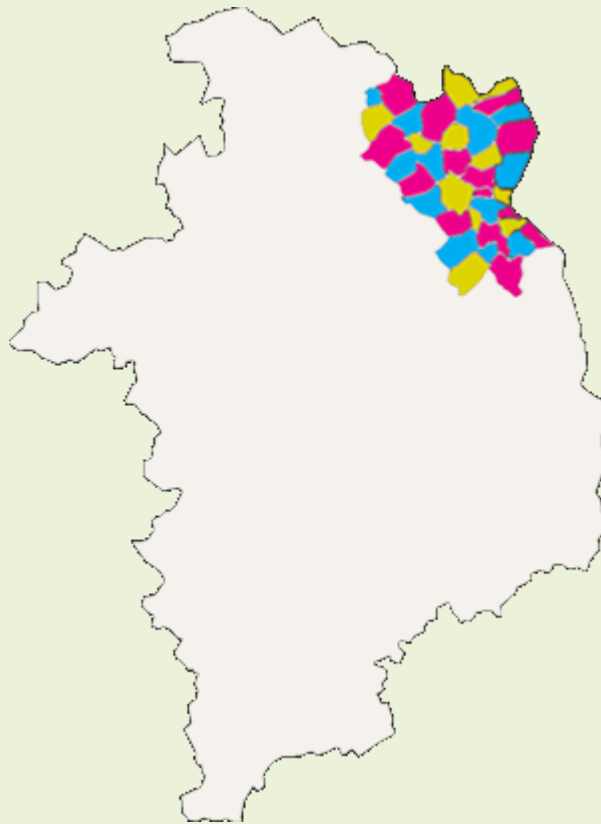
- par voie postale : 11 place des Tilleuls – 18240 BOULLERET ;
- ou par voie électronique : **secretariat@smictrem.fr**.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Présentation

Le rôle du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est de fixer, pour une durée de 15 ans, des règles d'urbanisme applicables à l'ensemble des communes de la Communauté de Communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire, tout en s'adaptant aux spécificités de chacune. Il prend aussi en compte l'environnement, les paysages et le développement du territoire.

Le cabinet instructeur du PLUi est le cabinet Cittànova.



Les réalisations

La crise sanitaire a retardé les étapes du calendrier de réalisation du PLUi. Seuls les diagnostics ont été réalisés jusqu'à présent.

Ainsi, une visite en bus a été organisée le 25 septembre 2020 au cours de laquelle Monsieur le Maire a présenté la commune de Veaugues.

Le diagnostic établi sur les 36 communes a mis en évidence plusieurs points :

- Le relief varie de doux (en plaine) à marqué (avec les côteaux) et s'accompagne d'un réseau hydrographique dense qui comprend les bassins versants de la Loire, de la Vauvise et de la Sauldre.
- Au niveau de la géologie, trois types de sols et de sous-sols fournissent les matériaux de construction des bâtiments anciens. Il s'agit d'argile et de grès, de craie et de sable, ainsi que de calcaire.
- En ce qui concerne les risques naturels, plus de la moitié des communes de la Communauté de Communes sont en zone inondable, ce qui a conduit à l'établissement de deux PPRI (Plan de Prévision des Risques d'Inondation). Mais le territoire se situe dans une zone de sismicité faible à très faible.
- La desserte de voirie est inégale sur le territoire et se concentre aux abords de la D955 et de la D951.

- La couverture numérique est également inégale mais en cours d'amélioration par l'implantation d'antennes relais téléphoniques et le déploiement de la fibre.
- Le taux de logements vacants est important sur le territoire, de l'ordre de 15 %. Il est plus élevé que celui des communautés de communes voisines.
- Les résidences secondaires représentent 18,6 % du parc de logement total.
- 82 % du territoire est occupé par l'agriculture (prairies, terres, vignes),
15 % par des espaces naturels (bois),
2 % par des espaces artificialisés,
1 % par l'eau et les plages (sable).
- Un diagnostic agricole a été effectué à l'automne 2020 : 124 exploitations agricoles sur les 489 du territoire ont répondu au sondage.
La SAU (Surface Agricole Utile) de la Communauté de Communes est de 480 000 hectares.
La pérennité des exploitations viticoles est plus assurée que celle des exploitations agricoles.
L'agriculture se spécialise et cherche à développer la vente en circuits courts.
Il convient de prendre en compte le fait que les exploitations devront sans doute agrandir leurs surfaces de bâtiments pour optimiser leur autonomie de stockage face à l'abandon de cette mission par les organismes stockeurs tels que les coopératives ou les organismes de négoce.
- Le tourisme est important sur l'ensemble du territoire.
Il est mis en valeur par deux appellations (*Crottin de Chavignol* et *Vin de Sancerre*) et quatre IGP (*Vins du Val de Loire*, *Volailles de l'Orléanais*, *Volailles du Berry* et *Charolais de Bourgogne*).
Le patrimoine historique riche du territoire est également attractif pour les touristes.
Le tourisme vert est développé, avec *La Loire à vélo*, le tourisme nautique autour du canal ainsi que de nombreux circuits pédestres et VTT.
Avant la crise sanitaire due à la COVID-19, le tourisme d'affaire était en plein essor.
L'accueil des touristes est pourvoyeur d'emplois, notamment en ce qui concerne l'information, l'hébergement et la restauration. Le territoire compte ainsi plus de 40 restaurants, 13 hôtels offrant 196 chambres, un nombre important de gîtes, 5 campings et 7 aires dédiées aux camping-cars.
- 170 entreprises artisanales sont présentes sur l'ensemble du territoire, ce qui correspond à plus de 630 emplois. La construction représente 9,2 % de ces emplois.
Les difficultés de recrutement se font sentir dans ces domaines d'activité ainsi qu'en viticulture.
- La décroissance démographique est observée dans 21 communes sur les 36 de la Communauté de Communes. On constate un solde naturel négatif (c'est-à-dire plus de décès que de naissances) depuis 1968 malgré un solde migratoire positif.

Et ensuite ?

Une fois ces diagnostics réalisés, le PLUi devra remplir différents objectifs. Il lui faudra préserver et développer les activités humaines, tout en prenant en compte la biodiversité qui nous entoure.

Une des pistes envisagées est de limiter la consommation de terres agricoles pour urbaniser les communes. Il faudra utiliser les zones non construites, éviter les mitages urbains (c'est-à-dire l'étalement des agglomérations) et les dents creuses (les terrains non construits au cœur d'un village). La réhabilitation des logements anciens est une priorité.

À Veaugues, nous avons rempli le carnet d'intentions lors d'une réunion dédiée, afin de mettre en lumière les attentes de la commune et de hiérarchiser les enjeux et les objectifs qui nous importent.

De nouvelles réunions de travail sont programmées en juin. Elles permettront de se concentrer sur les communes et les objectifs à mettre en place.

Revenons à nos racines

La tarte aux barriauds

Ingrédients

- 1 pâte brisée
- 1 pâte feuilletée
- 500 g de pruneaux dénoyautés
- 100 g de sucre en poudre
- 100 ml de vin rouge
- 100 ml d'eau
- cannelle
- 1 jaune d'œuf



Les barriauds sont le surplus de pâte que l'on rajoute sur le dessus de la tarte en croisillons.

Préparation

1. Faites une compote avec les pruneaux, le sucre, le vin et la cannelle en faisant cuire le tout dans une casserole une vingtaine de minutes.
2. Mixez cette compote si elle est trop épaisse. Ajoutez de l'eau mais pas trop, cela doit rester consistant.
3. Foncez un moule à tarte avec la tarte brisée et versez la compote de pruneaux dessus.
4. Coupez des bandes de pâte dans la pâte feuilletée et disposez-les en croisillons sur la tarte.
5. Dorez les bandes au jaune d'œuf et enfournez 40 minutes à 180°C (th.6).

Vin de pêche

Ingrédients

- 2 litres de vin rosé
- 2 verres de kirsch
- 200 grammes de sucre en poudre
- 240 grammes de feuilles de pêcher cueillies entre le 15 août et le 15 septembre

Préparation

1. Mettez les feuilles dans un grand bocal avec le vin et le sucre, laissez macérer une semaine dans un endroit tempéré.
2. Passez dans un linge fin, ajoutez le kirsch et mettez en bouteille.



Adresses utiles

Secrétariat de la Mairie

Horaires d'ouverture au public :

Site internet de la commune :

☎ : 02 48 79 24 20

- lundi, mardi, jeudi & vendredi 08h30 à 12h30
- fermé le mercredi

« www.veaugues.fr »

Agence postale communale

Horaires d'ouverture :

☎ : 02 48 79 26 21 (dans les locaux de la Mairie)

- lundi, mardi, jeudi & vendredi de 09h30 à 12h30
- samedi de 09h30 à 12h00

Bibliothèque

Horaires d'ouverture :

☎ : 02 48 79 23 29

- mardi de 16h00 à 17h30
- vendredi de 10h00 à 12h00

Bibliothèque annexe de Veaugues en Mairie de Vinon

Horaires d'ouverture :

mardi & vendredi de 17h00 à 18h00

Dr Barbouche

☎ : 02 48 79 27 16

Pharmacie Guillot

Un message précisant la pharmacie de garde est affiché à l'entrée de la pharmacie de Veaugues ainsi que sur son répondeur téléphonique

Pharmacie de garde la plus proche :

Horaires d'ouverture :

☎ : 02 48 79 22 34

☎ Renseignements au 3237 (service payant)

- lundi, mardi, mercredi & vendredi de 09h00 à 12h30 et de 14h30 à 19h00
- samedi de 09h00 à 12h30

Déchetterie de Vinon

(<https://horaires-dechetteries.fr/nord-ouest/centre/cher-item/vinon>)

Horaires d'ouverture d'hiver :

(01 novembre 2020 au 31 mars 2021)

Horaires d'ouverture d'été :

(01 mars 2021 au 31 octobre 2021)

☎ : 02 48 79 25 71

- lundi, mardi, jeudi & vendredi de 13h30 à 17h30
- mercredi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- samedi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- lundi, mardi, jeudi & vendredi de 14h00 à 18h00
- mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- samedi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Collecte des ordures ménagères :

Collecte des bacs de tri sélectif :

Mardi matin à partir de 06h00

Jeudi matin

Numéros utiles

Cabinet médical :

- Infirmières
- Ostéopathe : Solène MECHIN
- Podologue : Romane MILLOT
- Sage-femme : Aurélie GRANJON
- Psychologue : Claire CAILLERET
- Protection Maternelle & Infantile (PMI)

Assistants maternelles :

- Madame GODELU Delphine
- Madame HAVOT Emmanuelle
- Madame BIGOT Emilie

☎ : 06 08 70 67 46

☎ : 06 75 45 56 67

☎ : 06 33 21 33 41

☎ : 06 32 55 12 65

☎ : 07 89 88 56 24

☎ : 02 48 55 82 05

☎ : 02 48 79 24 68 ou 06 83 43 57 94

☎ : 02 48 79 27 57 ou 09 53 96 14 64

☎ : 06 73 50 62 86

Crédits photos : Serge Malbé (fond couverture) ; Yann Doucet (vignettes page 1 & page 20) ; Valérie Thomas (vignettes page 1).

